

## CHANGEONS LA SOCIÉTÉ PAR LES LUTTES, COMMENÇONS SANS PLUS ATTENDRE !

**Le combat pour l'égalité entre les genres est plus que jamais d'actualité tant il est insupportable de voir cette discrimination primaire subsister encore dans l'entreprise comme dans la société.**

Les différences de salaire entre les femmes et les hommes, la logique du plafond de verre, les temps partiels imposés et la précarité qui s'en suit, les violences et harcèlements multiples continuent d'être la triste réalité de la vie des femmes au travail.

Les mouvements réactionnaires, poussés par les intégrismes religieux de tout genre, propulsent à la tête des nations des populistes, qui, dès leur accession au pouvoir promulguent des lois contre l'avortement, dépénalisent les violences faites aux femmes, nous renvoyant aux heures les plus sombres de notre histoire.

Malheureusement, nous ne le savons que trop, aucune avancée sociale ou sociétale n'est jamais acquise définitivement. L'égalité entre les genres, en danger en cette période, est pourtant loin d'être une réalité et nécessite plutôt que nous redoublions d'efforts dans notre engagement.

Les différences de salaire sont encore de 27% entre les femmes et les hommes et nombres de métiers demeurent encore inaccessibles aux femmes alors que rien ne justifie cette discrimination !

Le 8 mars, la CGT et d'autres organisations ont appelé les femmes à quitter leur poste de travail à 15h40 afin de protester contre l'écart moyen de salaire horaire entre femmes et hommes.

Cette lutte contre les discriminations et pour l'égalité ne doit pas s'arrêter le 8 mars, c'est un combat permanent qu'il nous faut mener dans toutes les entreprises et obliger les directions et le gouvernement à agir réellement.

Le 21 mars, nous manifesterons dans les rues pour une reconquête de l'industrie et des services publics qui sont les fondements d'un développement économique, social et

durable de notre société. Après près de quarante années consécutives de désindustrialisation au profit d'une spéculation financière et d'une mondialisation du dumping social, il y a urgence à remettre l'industrie au centre d'une relance économique viable et créatrice d'emplois qualifiés et pérennes.

Sans service public, il ne peut y avoir d'industrie et sans industrie il n'y pas suffisamment de richesses créées pour des services publics de qualité. Voilà pourquoi ces deux combats sont indissociables.

Nos industries du cartonnage, du papier comme de l'imprimerie ont été sévèrement touchées par ce phénomène du moins-disant social, concentrant dans les mains d'un nombre toujours plus réduit de capitalistes, le sort de nos emplois et de nos outils industriels subsistants.

La réussite des assises de l'Industrie lancées par la CGT le 22 février dernier n'est que le début d'une bataille de fond qui s'engage et qui prend forme pour notre part en Normandie avec nos camarades du collectif Filpac et l'UD 76 (voir le 4 pages suivant).

Cette défense de l'industrie, c'est le combat acharné de nos camarades et des salariés de *Paris Normandie* contre les prétentions du licencié Rossel, qui luttent pour que leur journal ne devienne pas une simple agence de la pieuvre de la Presse du Nord. Quelle que soit la réponse du tribunal de Commerce, le 15 mars prochain, la lutte pour l'existence du titre et des emplois devra se poursuivre. Les salariés et les camarades de *PN* savent qu'ils peuvent compter sur la solidarité des syndicats de la Filpac pour mener ce combat avec eux.

C'est aussi la lutte menée par les camarades de *La voix du Nord* qui font face à une entreprise de destruction massive d'emplois remettant en cause la qualité même de l'information délivrée aux citoyens de cette région. Les lois El Khomri et Macron trouvent là toute leur justification aux yeux de Rossel et lui permettent d'accélérer les procédures injustifiées de licenciements. Mais son plan de licenciement se heurte à la mobilisation

des salariés et trouve aussi sur ce chemin les syndicats de la CGT qui apportent leur soutien à celles et ceux qui luttent.

C'est également nos camarades de Vitrolles qui se battent contre un projet de suppression d'emplois, voire de la fermeture de leur imprimerie, par l'outrageur Riccobono dont l'obsession familiale, qui ne cherche que l'enrichissement personnel, est bien éloignée des considérations du pluralisme des idées et de la défense de la démocratie. Le 23 mars, nos camarades passent à nouveau au tribunal de Commerce, nous y serons et apporterons notre solidarité pour éviter un nouveau massacre de l'emploi.

Parce que, aujourd'hui, la lutte pour la défense de l'emploi est des plus âpres, les camarades d'Arjo à Wizernes ne désarment pas. Leur détermination a permis l'instruction par la justice d'un dossier pour entente illicite entre les deux géants du papier que sont Sequana (Arjo et Antalis) et le groupe Stora Enzo concernant les obstacles multiples que ces multinationales mettent en œuvre pour annihiler toute tentative de reprise et de relance d'activité sur les sites fermés.

Des repreneurs il y en a, maintenant c'est au tour des politiques locaux et du gouvernement de tenir leurs engagements pour que la reprise soit effective en préemptant les terrains et les locaux. Le 21 mars, nous serons dans le Nord, pour soutenir une nouvelle fois nos camarades qui n'ont jamais été aussi prêts d'obtenir le redémarrage de leur papeterie.

Plus que jamais, la solidarité mise en avant durant les derniers congrès des syndicats de la FILPAC CGT est une valeur qui doit trouver sa traduction dans les actes afin d'éviter le repli sur soi qui favorise le démantèlement de nos industries et la destruction de nos emplois. Ce printemps 2017 est placé sous l'exigence de la défense et du développement des droits sociaux. À nous d'en faire un printemps explosif, solidaire, aux couleurs de la justice sociale, du développement humain et de la Paix, en un mot de revenir au temps des cerises ! •

## Intervention de Patrick Bauret, secrétaire général de la FILPAC CGT au **CONGRÈS SNJ CGT**

**P**our commencer, la FILPAC CGT tient à remercier le SNJ CGT de son invitation à son congrès. Depuis maintenant plusieurs années, en plus d'être voisin en termes de bureau et lieu de travail de nos adhérents, nous sommes devenus voisins en terme revendicatif ! Dans le contexte politique actuel, les médias et surtout les journalistes sont attaqués par la quasi-totalité des prétendants à la plus haute fonction de notre république. Pas un jour, où votre métier n'est jeté en « pâture » à la vindicte populaire avec son flot d'injures et de comparaisons douteuses sur votre professionnalisme et votre déontologie. Pas un jour sans que les droits fondamentaux des travailleurs de l'information ne soient bafoués, et particulièrement pour les journalistes qui sont inquiétés, emprisonnés voire assassinés.

La liberté d'informer est au cœur de la démocratie ! Plus que jamais exercer ce métier est un risque, et malheureusement on ne peut que constater que celui-ci est croissant. Si nos chemins se sont rapprochés c'est bien par la nécessité de défendre l'information, le pluralisme des idées et l'indépendance de tous les médias. Les luttes communes ont forgé le travail en commun que nous nous devons encore plus développer.

**Si nos chemins se sont rapprochés c'est bien par la nécessité de défendre l'information, le pluralisme des idées et l'indépendance de tous les médias.**



La presse est dans une situation dramatique. Non pas sur le plan financier, bien que cela ne soit pas très « brillant ».

Comment parler de pluralité des idées quand les groupes financiers et les riches hommes d'affaires détiennent la plupart des groupes de Presse et que l'État poursuit les choix de concentration fait sous Sarkozy.

À savoir quelques grands « champions » de dimension européenne pour diriger la presse régionale comme nationale.

Sans citer tous les titres et reprendre l'histoire que chacun d'entre vous connaît, je m'en tiendrai au plus emblématique du moment :

Le groupe Ebra, propriété du Crédit Mutuel, qui comprend l'ensemble des titres de la façade Grand-Est de notre pays, prépare une vente à la découpe qui aigüise l'appétit du

Groupe Rossel, mais pas seulement.

Rossel, le groupe tentaculaire Belge (*l'Union de Reims, la Voix du Nord, le Courrier Picard*) qui licencie des dizaines d'emplois à *la Voix du Nord* et dans le même temps « lorgne » sur les titres de l'est après avoir pour la deuxième fois présenter une offre de reprise sur *Paris Normandie*.

Dans la presse du Midi, les difficultés de nombreux titres sont plus que préoccupantes sur leur devenir respectif.

Dans cette région, l'imprimeur monopolistique de la presse nationale Riccobono, met tout en œuvre pour liquider l'imprimerie Méditerranée Offset Presse située à Vitrolles, afin recomposer son outil industriel pour préserver ses marges de profit personnel, sans se préoccuper de la distribution des titres et de leur diffusion future.

Sur tous ses dossiers et en particulier à *la Marseillaise*, le travail revendicatif commun au SNJ CGT et à la FILPAC permet de porter des projets alternatifs à une liquidation du titre à court terme. C'est sur ce type de projets que nous devons avancer collectivement.

La « mort » d'un titre de presse est aussi la disparition de nombre de salariés de nos métiers mais aussi de vos métiers. Nos camarades travaillent dans les mêmes entreprises, sont exploités par les mêmes actionnaires, sont soumis aux mêmes défis pour le pluralisme, l'indépendance et la liberté de l'information.

C'est pourquoi il nous semble que nous devons tous ensemble travailler pour élaborer une plateforme revendicative forte. Une plateforme commune, que portent les choix républicains de la loi Bichet.

Un travail de fond pour proposer une loi sur l'information. Une loi qui garantisse le secret des sources, qui redistribue les aides à la presse de façon équitable, qui impose la non concentration des médias.

Enfin une loi républicaine qui reprenne la devise de la France : *Liberté, Egalité, Fraternité* à laquelle nous pourrions ajouter Solidarité.

Merci, vive la CGT, vive le SNJ CGT ! •

# NÉGOCIATION SALAIRES DANS LA DISTRIBUTION

**La commission paritaire sur les salaires minima dans la distribution et le commerce de gros papier-carton s'est tenue le 13 février 2017.**

**La CGT a revendiqué une hausse de 2,5% pour l'ensemble de la grille.**

Le syndicat patronal, l'AFDPE, a proposé un pied de grille au SMIC, soit 1 482 € et 36 € à 26 € du bas de la grille jusqu'au niveau V échelon 1.

Cette proposition, malgré un effort de la chambre patronale est apparue insuffisante à l'ensemble des organisations syndicales et déplorent le gel des échelons 2 et 3 du niveau V.

**La CGT a revendiqué à minimum l'inflation depuis 2014, soit 1,4% pour l'ensemble de la grille.**

Après une suspension de séance, le syndicat patronal est revenu avec la prise en compte de nos revendications et accepte une hausse de 1,4% sur la grille jusqu'au niveau V échelon 1 et la réévaluation du panier de nuit qui passe de 5,54 € à 5,62 € soit 1,4%. La chambre patronale a ensuite fait un tour de table sur la possible signature de cet accord.

Nous pensons que cette proposition sans être à la hauteur, permet de sortir de l'impasse de blocage.

**La délégation donne un avis favorable.**

Autre information sur l'actualisation des conventions collectives, des remarques ont été remontées et la chambre patronale reviendra avec une nouvelle proposition pour le 10 Mars. •

Bruno Chauveau, membre du bureau fédéral

	Actuel	+ 1,4%	Différence
Niv I/ Echelon 1	1446 €	1482 €	+ 36 €
Echelon 2	1452 €	1488 €	+ 36 €
Niv II/ Echelon 1	1484 €	1514 €	+ 30 €
Echelon 2	1515 €	1545 €	+ 30 €
Niv III / Echelon 1	1558 €	1586 €	+28 €
Echelon 2	1620 €	1649 €	+29 €
Echelon 3	1662 €	1692 €	+30 €
Niv IV / Echelon 1	1715 €	1741 €	+26 €
Echelon 2	1799 €	1825 €	+26 €
Echelon 3	1872 €	1898 €	+26 €
Niv V / Echelon 1	2376 €	2410 €	+34 €
Echelon 2	3466 €	3466 €	0 €
Echelon 3	4203 €	4203 €	0 €
Garantie commerciaux et itinérants	1687€		

# Aux Syndicats des industries du cartonnage et articles de papeterie

## COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PARITAIRE

### SALAIRE DU 28 FÉVRIER 2017

Il faut reconnaître que la **Fédération du Cartonnage** avec son sens des responsabilités et son respect de la négociation du pouvoir d'achat des salariés de notre branche a fait de gros « efforts » lors de cette première commission paritaire de négociation sur les salaires 2017 !

La CGT a commencé par revendiquer une augmentation générale des salaires de 3 % applicable à toutes les catégories.

**Après discussions, les patrons proposent une augmentation uniforme de 15 € mensuels sur l'ensemble de la grille et de 0,6 % pour celle des cadres.**

Bien sûr, la FILPAC a protesté, jugeant cette avancée pas assez significative et qui, de plus, tasse une grille qui l'est déjà avec des différences de salaires entre les coefficients déjà dérisoire.

**Après deux tours de table et deux suspensions de séance, nous nous sommes quittés avec une dernière proposition patronale d'augmentation mensuelle du salaire minimal conventionnel de 1 % pour chaque coefficient de la grille ouvrier, employé, agent de maîtrise ainsi que pour la grille cadres.**

(Pour voir ce que cette proposition représente, voir le tableau ci-dessous et page suivante).

La délégation patronale a, soi disant, dépassé son mandat et a pris sous son bonnet de soumettre à la signature de toutes les organisations syndicales cette dernière proposition définitive pour l'année 2017.

La fédération FILPAC CGT propose de faire monter le niveau des revendications et des exigences dans chacune de nos entreprises afin de peser sur la négociation dans nos entreprises.

• **Merci de remonter la position de votre syndicat**, sous quinzaine à la FILPAC pour que les camarades qui sont en réunion, soient porteurs de vos remarques et revendications et qu'ils sachent s'ils doivent parapher cet accord qui s'appliquera dans les entreprises ou il n'y aura pas de négociations (soit plus de 80% des entreprises du secteur).

**Nous, militants de la CGT, nous ne lâcherons rien !**

#### II. SALAIRES MINIMA PROFESSIONNELS DES OUVRIERS, EMPLOYÉS ET AGENTS DE MAÎTRISE

Salaire minima conventionnel 2016			NÉGOCIATION 2017			
Coefficient	Salaire horaire	Salaire mensuel pour 151h67	Première proposition + 15 euros par niveau		Dernière proposition soumise à signature	
			Proposition patronale	en %	Proposition patronale	en %
350	15,71	2 383	2 398	0,63%	2 407	1,00%
315	14,33	2 173	2 188	0,69%	2 195	1,00%
290	13,36	2 016	2 041	0,74%	2 046	1,00%
275	12,77	1 937	1 952	0,77%	1 956	1,00%
260	12,18	1 848	1 863	0,81%	1 866	1,00%
240	11,4	1 729	1 744	0,87%	1 746	1,00%
220	10,67	1 619	1 634	0,93%	1 635	1,00%
210	10,29	1 561	1 576	0,96%	1 576	1,00%
200	10,05	1 525	1 540	0,98%	1 540	1,00%
195	9,96	1 511	1 526	0,99%	1 526	1,00%
190	9,88	1 498	1 513	1,00%	1 513	1,00%
185	9,78	1 483	1 498	1,01%	1 498	1,00%
180	9,71	1 472	1 487	1,02%	1 487	1,00%

#### III. SALAIRES MINIMA PROFESSIONNELS DES CADRES

Salaire minima conventionnel Cadres 2016			
Coefficient	Garantie annuelle de rémunération	Rémunération mensuelle minimale à 80%	Rémunération mensuelle minimale à 70% <sup>1</sup>
700	55 744	3 173	3 252
600	48 087	3 206	2 805
510	41 179	2 745	2 402
510	38 095	2 540	2 222
470	33 510	2 234	1 955
355	29 282	1 952	1 708

NÉGOCIATION 2017				Dernière proposition soumise à signature			
Première proposition patronale (+0,6% mensuel)							
Garantie annuelle de rémunération	en %	Rémunération mensuelle minimale à 80%	Rémunération mensuelle minimale à 70% <sup>1</sup>	Garantie annuelle de rémunération	en %	Rémunération mensuelle minimale à 80%	Rémunération mensuelle minimale à 70% <sup>1</sup>
56 078	0,60%	3 799	3 271	56 301	1,00%	3 753	3 284
48 376	0,60%	3 225	2 822	48 568	1,00%	3 238	2 833
41 426	0,60%	2 762	2 417	41 591	1,00%	2 773	2 426
38 324	0,60%	2 555	2 236	38 476	1,00%	2 565	2 244
33 711	0,60%	2 247	1 966	33 845	1,00%	2 256	1 974
29 458	0,60%	1 964	1 718	29 575	1,00%	1 972	1 725

1. Collaborateur dont la fonction justifie une part importante d'éléments variables de rémunération (ex. : cadres commerciaux)

# PORTEURS DE PRESSE, VOTRE TRAVAIL EST **EN DANGER !**



**Jeudi 9 mars 2017**

La CGT vous a tenu informés sur le risque de la perte de votre emploi dès qu'elle a été informée des négociations secrètes entre AS Transpresse, la direction des *Echos* et la direction du *Figaro*. Mais aujourd'hui la situation s'accélère et devient critique.

Le mépris des éditeurs est total, Il est donc temps de réagir !

**Tous ensemble avec la CGT!**

Si nous ne réagissons pas immédiatement, dès le mois de juin 2017 Promo Portage (*Figaro*) récupèrera votre charge de travail et vous laissera croupir au chômage.

Il est temps de rappeler aux éditeurs de quotidiens que c'est grâce à **vous, les porteurs de presse**, et au travail difficile que vous effectuez toutes les nuits que les ventes des quotidiens se maintiennent.

**Le choix est clair** : la passivité avec, comme seul avenir possible, le chômage ou la lutte pour gagner le maintien de votre emploi !

**La CGT appelle tous les salariés à un rassemblement devant le siège des *Echos*, 18, rue du Quatre Septembre, 75002 Paris, **LE LUNDI 20 MARS 2017 à 10 heures.****

**Pour défendre votre emploi et vos conditions de vie, venez interpeller l'éditeur du journal que vous avez contribué à faire vivre pendant des années. •**

N'hésitez pas à contacter votre délégué du personnel :  
**Moumen Abdrahim, 06 76 19 47 82.**

## PLAN DE FORMATIONS DES UL, UD, FD, RÉGIONS / EXERCICE 2017

Organisation : **FILPAC CGT**

Formations répondant à un besoin particulier d'activité de l'organisation.

Intitulé	Nombre de jours	Nombre de sessions	Organisé par	Dates (ou périodes)	Externat	Internat
Travail santé, prévention des risques psycho-sociaux	3	1	FILPAC à Montreuil	du 1/03/17 au 3/03/17	X	
Élu et mandaté	2	1	FILPAC à Limoges	du 2/03/17 au 3/03/17	X	
Délégués du personnel	3	1	FILPAC à Montreuil	du 6/03/17 au 8/03/17	X	
CHSCT	5	1	FILPAC à Paris	du 6/03/17 au 10/03/17	X	
COGITIEL	2	1	FILPAC à Montreuil	du 8/03/17 au 9/03/17	X	
ATMP	2	1	FILPAC à Soissons	du 30/03/17 au 31/03/17	X	
ATMP	3	1	FILPAC à Montreuil	du 3/04/17 au 5/04/17	X	
COGITIEL	2	1	FILPAC à Montreuil	du 5/04/17 au 6/04/17	X	
REBSAMEN	1	1	FILPAC à Montreuil	12/04/17	X	
ECO CE	3	1	FILPAC à Montreuil	du 25/04/17 au 27/04/17	X	
ATMP	3	1	FILPAC à Mortagne	du 3/05/17 au 5/05/17	X	
Travail santé, prévention des risques psycho-sociaux	3	1	FILPAC à Limoges	du 10/05/17 au 12/05/17	X	
Élu et mandaté	2	1	FILPAC à Montreuil	du 17/05/17 au 18/05/17	X	
Travail, santé, prévention des risques psycho-sociaux	3	1	FILPAC à Lyon	du 22/05/17 au 24/05/17	X	
ATMP	3	1	FILPAC à Marseille	du 29/05/17 au 31/05/17	X	
Niveau 1	5	1	FILPAC à Montreuil	du 29/05/17 au 2/06/17	X	
CHSCT	5	1	FILPAC à Hossegor	du 19/06/17 au 23/06/17	X	
Élu et mandaté	2	1	FILPAC à Montreuil	du 28/06/17 au 29/06/17	X	
ATMP	3	1	FILPAC à Arcachon	du 19/09/17 au 21/09/17	X	
Élu et mandaté	2	1	FILPAC à Montreuil	du 21/09/17 au 22/09/17	X	
REBSAMEN	1	1	FILPAC à Montreuil	28/09/17	X	
COGITIEL	2	1	FILPAC à Montreuil	du 2/10/17 au 3/10/17	X	
Niveau 1	5	1	FILPAC à Montreuil	du 9/10/17 au 13/10/17	X	
Travail santé, prévention des risques psycho-sociaux	3	1	FILPAC à Strasbourg	du 10/10/17 au 12/10/17	X	
CHSCT	5	1	FILPAC <i>lieu à définir</i>	du 16/10/17 au 20/10/17	X	
ATMP	3	1	FILPAC à Rouen	du 24/10/17 au 26/10/17	X	
ECO CE	3	1	FILPAC à Montreuil	du 24/10/17 au 26/10/17	X	
CHSCT	5	1	FILPAC <i>lieu à définir</i>	du 6/11/17 au 10/11/17	X	
Élu et mandaté	2	1	FILPAC à Montreuil	du 15/11/17 au 16/11/17	X	
ATMP	3	1	FILPAC à Saint-Omer	du 28/11/17 au 30/11/17	X	
Travail santé, prévention des risques psycho-sociaux	3	1	FILPAC à Toulouse	du 5/12/17 au 7/12/17	X	
EL KHOMRI/ REBSAMEN	1	1	FILPAC à Montreuil	07/12/17	X	

filpac cgt

FORMATIONS 2017

# NORMANDIE INDUSTRIELLE : VALLÉE DE SEINE, VALLÉE DU PAPIER !

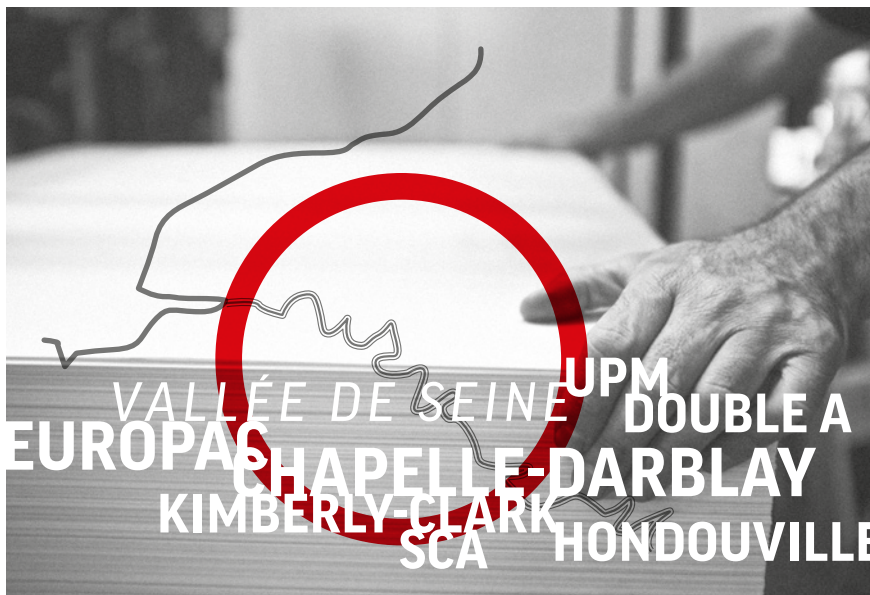
Plusieurs syndicats de l'industrie du papier et du carton, présents sur l'axe Seine, la fédération FILPAC CGT, le Comité régional CGT Normandie, les unions départementales CGT de Seine maritime et de l'Eure ont décidé la mise en œuvre d'un travail en commun sur les enjeux industriels normands, inscrits dans la durée. Nous avons travaillé, dans un premier temps, sur l'industrie du papier et du carton sur l'axe Seine mais l'ambition est, bien-sûr, de travailler sur l'ensemble de cette filière dans toute notre région normande.

## POURQUOI UNE TELLE DÉMARCHE ET POURQUOI MAINTENANT ?

**1. Cette décision volontariste est la résultante d'une longue pratique de luttes.** Celles-ci ont été nombreuses et souvent couronnées de beaux succès : dans le Livre ou encore à Chappelle-Darblay et Alizay. Elles ont créé des liens et des solidarités dans la profession, mais aussi avec les autres professions et les populations dans les territoires ainsi que dans toutes les structures CGT. Nous sommes riches et forts de ces savoir-faire accumulés. Tout part du syndicat dans l'entreprise mais nous devons créer les conditions de la solidarité active et des convergences pour défendre notre industrie et permettre de nouvelles conquêtes sociales.

**2. Il s'agit d'une filière importante pour l'activité industrielle et l'emploi en Normandie.** La présence de l'eau, la proximité de la région parisienne, la possibilité du transport fluvial et maritime expliquent la place particulièrement importante de l'industrie du papier et du carton sur l'axe Seine : 4 910 emplois directs dans cette industrie en Normandie selon l'INSEE et 22 000 emplois sur l'ensemble de la filière bois (exploitation forestière, sciage...).

**Tout part du syndicat dans l'entreprise mais nous devons créer les conditions de la solidarité active et des convergences pour défendre notre industrie et permettre de nouvelles conquêtes sociales.**



**3. La filière est dominée par des grands groupes transnationaux qui obéissent aux logiques capitalistes à l'échelle mondiale.** Nous les connaissons ces groupes : UPM à Chappelle-Darblay, Europac à Saint-Étienne-du-Rouvray, Kimberly-Clark à Sotteville-lès-Rouen, SCA au Theil-sur-Huisne, Hondouville et Saint-Étienne-du-Rouvray ou encore Double A à Alizay. Tous ont des sites de production partout en Europe et dans le monde. Nous aussi, nous devons être organisés et tisser des liens de solidarité extra-nationales pour agir face à ces mastodontes de l'industrie papetière.

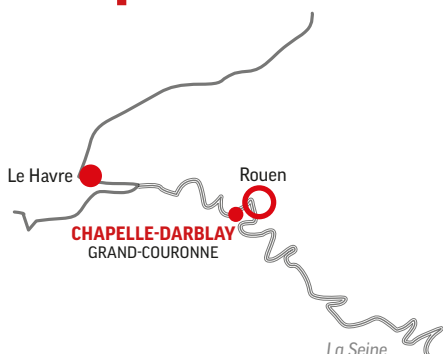
**4. L'enjeu du progrès social :** nous organiser pour tirer les salaires vers le haut et pour améliorer les conditions de travail et d'emploi dans toute l'industrie en Normandie. Dans l'industrie du papier et du carton, les besoins en investissements matériels nécessaires à l'activité sont souvent très importants. Mais les savoir-faire des salariés sont la condition du bon fonctionnement des usines. Il faut former les personnels, reconnaître et appliquer les qualifications et rémunérer le travail comme il se doit. Le progrès social est le puissant moteur du développement et de l'activité.

**ALORS, AUCUNE HÉSITATION ! NOUS AVONS BESOIN D'UN PRINTEMPS DE L'INDUSTRIE !**

Ensemble, avec la CGT, faisons du 21 mars prochain un printemps de l'industrie offensif et revendicatif avec les salariés de la métallurgie, de la chimie, de l'agroalimentaire, des services publics et de tant d'autres secteurs d'activité. •

## NORMANDIE INDUSTRIELLE : VALLÉE DE SEINE, VALLÉE DU PAPIER !

### La papeterie Chapelle-Darblay



La papeterie Chapelle-Darblay, fleuron national de l'industrie papetière, qui doit son nom aux frères Darblay, ex Sonopa, et qui produit du papier journal depuis 1934 est aujourd'hui en grand danger.

**D**es trois machines à papier et **du millier de personnes qui travaillaient jour et nuit, 362 jours par an**, sur le site de Grand-Couronne, ne subsiste aujourd'hui que **la machine n° 6**, une des meilleures machines européennes à sa construction en 2006. Elle l'est toujours aujourd'hui, avec les investissements apportés.

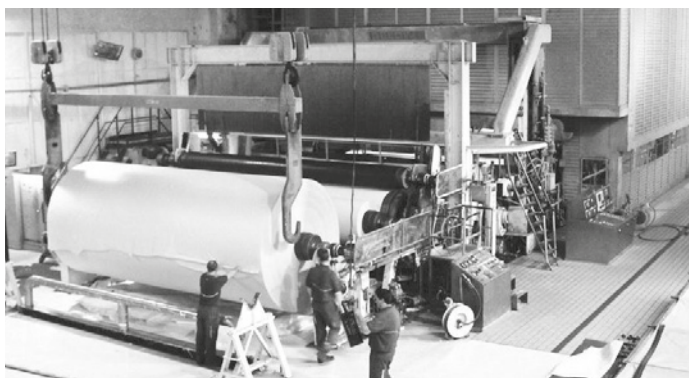
**Nous vendons environ 250 000 tonnes de papier journal, 100 % recyclé**, majoritairement en France, en Europe et Monde.

**La restructuration de 2014, fatale à la machine à papier n° 3 s'est traduit par la perte de 156 emplois.** Ne reste aujourd'hui que 210 personnes confrontées à une organisation type, comme la développe aujourd'hui tous les grands groupes. UPM-Chapelle-Darblay est à l'origine du recyclage du papier en France, forte aujourd'hui de ces 480 contrats avec les collectivités locales.

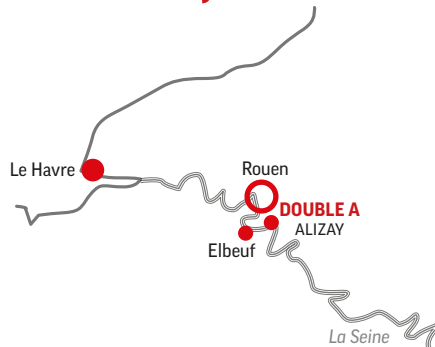
**Sa chaudière bio-masse, financée à 40% par l'état français produit 20MW/h, revendus à EDF.**

Son emplacement géographique est un atout supplémentaire qui doit permettre au site de continuer à produire écologiquement sur le bassin d'emplois de Rouen et doit jouer son rôle sociétal à Grand-Couronne.

**Le groupe finlandais UPM, propriétaire de Chapelle-Darblay, a fait le choix de se désengager du papier pour privilégier la rentabilité rapide des nouveaux marchés porteurs**, comme la pâte à papiers, le bio-carburant, avec le but annoncé de mieux rémunérer les actionnaires du Groupe. •



### La papeterie d'Alizay, (Double A), histoire d'usine, histoire de luttes



**La papeterie d'Alizay sort sa première balle de pâte textile en 1954 sous le nom de la SICA. Que de chemin parcouru pour arriver aujourd'hui à DOUBLE A (société thaïlandaise) pour une production de papier impression écriture d'une capacité de 260000T/an, le plus gros transformé en ramettes format A3 et A4.**

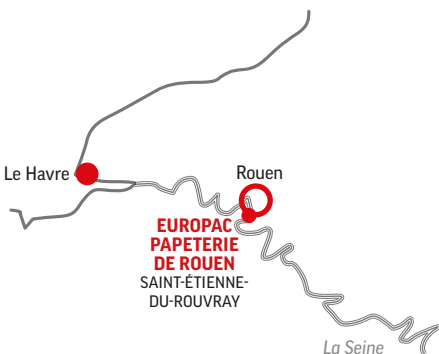
**S**ituée près de Pont de l'Arche, l'imposante silhouette de l'entreprise ne peut pas vous échapper quand on passe aux alentours. Endroit idéal pour une papeterie, la proximité des voies de communication (rail, route, axe-Seine), la présence importante de nappes phréatiques ont toujours été des atouts majeurs pour le site. Après de multiples mutations et restructurations, **en 2011, la fermeture de l'entreprise est annoncée par le Groupe M-Real si aucun repreneur ne se présente.** Le collectif animé par l'intersyndicale CGT/CFE CGC, les maires des communes environnantes et des représentants politiques se réactivent et la recherche de repreneurs potentiels devient l'objectif. **Après deux ans de lutte acharnée, en janvier 2013 et grâce à l'intervention décisive du Conseil Général de l'Eure, le Groupe Double A, retenu par le collectif, s'installe et lance le processus de recrutement.** En juin, l'usine redémarre avec 150 salarié-e-s.

**Aujourd'hui, 180 embauchés font vivre la papeterie d'Alizay** et attendent beaucoup de la finalisation du projet d'électricité « verte » qui consoliderait la présence de l'entreprise dans le paysage normand. •



## NORMANDIE INDUSTRIELLE : VALLÉE DE SEINE, VALLÉE DU PAPIER !

# EUROPAC Papeterie Cartonnerie de Rouen



Europac papeterie de Rouen, propriété du groupe espagnol Europac, située à Saint-Étienne-du-Rouvray, est spécialisée dans la production de PPO (papiers pour carton ondulé), 100 % recyclés, avec 160 salariés.

**A**vec une production de 280 000 tonnes en 2017. L'objectif du groupe, pour les années à venir est d'atteindre une production de 300 000 tonnes/an grâce aux investissements matériels réalisés.

Par contre, l'investissement en termes de formations et d'emplois est bien en dessous de l'attente du personnel. Comme dans d'autres entreprises, manque de personnel et de compétence, salaires revus à la baisse et recrutement de personnes qualifiées devenant difficile.

La reconversion de machines issues de la production de papiers écritures accentue la concurrence et aboutit à la baisse du prix de vente du papier pour ondulés. Autre problème, la hausse des matières premières comme des vieux papiers, et de l'énergie. Notre inquiétude au sein de l'entreprise est un démantèlement du groupe France.

**Le Groupe espagnol Europac, propriétaire de plusieurs cartonneries en France et d'une papeterie, détient EUROPAC Cartonnerie de Rouen, située à Saint-Étienne-du-Rouvray, spécialisée dans la fabrication du gros emballage pour la pétrochimie, l'automobile et la pharmaceutique.**

**L'effectif de 67 salariés pour 75 en 2010 et avec en moyenne 18 intérimaires au quotidien, produit 24 millions de m<sup>2</sup> en moyenne de cartons ondulés par an.**

**Ce qui a été présenté lors du Comité de Groupe en décembre dernier est clair : gel des investissements sur les sites en France, ce qui est préoccupant pour suivre l'évolution du marché de l'emballage. Aujourd'hui la situation est très difficile suite à de multiples réorganisations.**

Tous les salariés d'EUROPAC Cartonnerie de Rouen s'interrogent sur leur avenir et sur celui du site. •



# Sopalin via Kimberly-Clark, 50 années de destruction de l'emploi



En 1966, SOPALIN construit une nouvelle usine à Sotteville-lès-Rouen. Nous y serons jusqu'à 620 salariés au milieu des années 80 et nous étions une usine de grande consommation (essuie-tout, mouchoirs boîtes et étuis, hygiène féminine, papier toilette, essuyage industriel, serviette de table, papier sulfuré, etc.).



**D**ès 1981, les premiers départs en contrat de solidarité. En 1985 s'en suivront les départs volontaires mis en place par la direction, FNE, l'ARPE et en 1993, 312 licenciements qui amèneront l'usine sur la fabrication de mouchoirs Kleenex et de marques privées pour l'Europe. Nous ne serons plus que 159 salariés en 1993. Le 14 Juin 2001 sera la date des premiers départs en CATS, pour finir à ce jour en l'an 2017 à 136 salariés.

### La Finance reine

Derrière l'austérité, il y a une autre réalité, pas directement liée mais participant de la même logique. La part toujours plus grande aux dividendes dans la redistribution des richesses. Dans les autres entreprises, c'est environ un tiers du bénéfice, **chez nous pour l'année 2016, c'est 80 % des 4,5 Mds de bénéfices qui vont aux actionnaires !!!** Conséquence directe, les investissements se font en s'endettant. Le scénario est connu, d'année en année, la rentabilité diminue jusqu'au jour où les actionnaires ont une bonne excuse pour délocaliser vers des pays fiscalement complaisants ou la main d'œuvre est sous payée. **En résumé, l'austérité, énième avatar du libéralisme, financiarisé à l'excès.** À ce jour, notre seule arme reste la solidarité et la lutte. •

**NORMANDIE INDUSTRIELLE : VALLÉE DE SEINE, VALLÉE DU PAPIER !**

# 21 mars 2017 : le printemps de l'industrie des salariés Pour une reconquête industrielle

Les logiques patronales à l'œuvre depuis plusieurs décennies ont mis à mal notre industrie. Nous en voyons les effets dans la vallée de la Seine. Site après site, entreprise après entreprise, secteur d'activité après secteur d'activité, les annonces se succèdent et les friches industrielles se multiplient. Avec courage et détermination, les salariés se battent pour préserver et développer leur outil de production contre les restructurations, les délocalisations et pour leurs emplois et leurs conditions de vie.

**N**ous avons une puissante base industrielle sur l'ensemble de notre vallée de Seine ; l'industrie du papier et du carton en est un des éléments fondamentaux. C'est pourquoi les salariés de la filière seront avec les métallurgistes, les dockers, les salariés de la chimie, de l'agroalimentaire ou encore des services publics pour la reconquête industrielle et le progrès social.

**Dans les différents secteurs d'activité, les problèmes sont communs**



**1. Il est vital de développer une économie circulaire avec les industries normandes des branches du papier, du carton et de l'imprimerie afin de maintenir notre activité.**

Par exemple notre filière de recyclage papier, déjà durement touchée par la disparition de nombreuses industries, est devenue une activité qui garantit aujourd'hui l'équilibre des collectivités territoriales et préserve l'emploi dans tous les bassins de notre vallée.

**2. Mais pour cela, il faut sortir de la logique de mise en concurrence des grands groupes.**

Dans le papier-carton aussi bien que dans la chimie, l'automobile, la métallurgie ou l'agroalimentaire, ils mettent en concurrence les salariés, les sites de production et même les territoires pour délocaliser et restructurer le tissu industriel en fonction de leurs intérêts.

**3. Nous avons besoin d'investissements productifs.**

Les grands groupes, eux, font remonter les bénéfices aux sièges sociaux pour permettre de mieux distribuer les dividendes. Ce qui va à la finance et aux actionnaires ne va ni à la production ni à l'investissement.

**4. L'investissement productif c'est aussi**

**et avant tout l'investissement humain.** Il y a besoin d'embauches, d'augmentation de salaires, de reconnaissance des qualifications ainsi que d'amélioration des conditions de travail et de vie des salariés. La formation à la fois des jeunes et des salariés en activité est un investissement productif.

**5. Pour notre industrie comme pour beaucoup d'autres, le développement d'infrastructures de transports est**

**indispensable** pour permettre de pérenniser l'activité. Fret ferroviaire pour nos usines, transport fluvial sur la Seine deviennent de plus en plus des priorités économiques et environnementales pour développer l'activité industrielle sur la vallée de Seine. •

**Ce qui va à la finance et aux actionnaires ne va ni à la production ni à l'investissement.**



**filpac cgt** Fédération des travailleurs  
des industries du Livre,  
du Papier et de la Communication CGT

# A PROPOS du

## DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen.

Art. 1<sup>er</sup>. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Art. 3. Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque



# ASSISES DES MÉTIERS DU LIVRE

MONTREUIL  
**18 mai 2017**  
DÉBATS/RENCONTRES  
Salle du CCN

Avec le soutien du **Fonds Social Européen**

Programme disponible sur  
[www.filpac-cgt.fr](http://www.filpac-cgt.fr)